



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL secteur **ÉCONOMIE**

AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL
AUXILIAIRE ADMINISTRATIVE ET D'ACCUEIL

5^e P

6^e P

FORMATION COMMUNE

Français	4	4
Néerlandais (ou Anglais uniquement en 5 ^e)	2	2
Formation historique et géographique	2	2
Formation sociale et économique	2	2
Formation scientifique	2	2
Éducation physique	2	2
Religion catholique	2	2

OPTION GROUPÉE

Techniques d'organisation : relation publique-sociale-secrétariat	6	6
Outils – Applications bureautiques	4	4
Activités d'insertion professionnelle	2	2
Stages	4	4
Néerlandais (ou Anglais uniquement en 5 ^e)	2	2

TOTAL

34

34

CONDITIONS D'ADMISSION 5^e

- Avoir terminé avec fruit une 4^e année générale, technique, artistique ou professionnelle de plein exercice.
- Être titulaire d'une attestation de réinsertion dans l'enseignement de plein exercice délivrée par le CEFA après une fréquentation d'une année complète en art. 45.

CONDITIONS D'ADMISSION 6^e

- Avoir terminé une 5^e année professionnelle dans la même orientation d'études ou dans une orientation correspondantes.
- Avoir terminé une 5^e année technique de qualification dans une orientation d'études correspondante.

Institut Ilon Saint-Jacques a.s.b.l.

Rue des Carmes 12 – 5000 Namur

T → 081 25 37 80 - Fax → 081 22 61 87

www.ilonsaintjacques.be

Matricule 251/9.236.027

info@ilonsaintjacques.be

BCE 0843.184.231 (RPM Namur)



Afin de respecter les dispositions de l'article 11 du décret « Missions » du 24 juillet 1997 tel que modifié par le nouveau décret du 14 mars 2019, voici une estimation des frais scolaires pour l'année 2020/21.

Chaque élève se verra adresser un décompte périodique sous forme de facture. Celle-ci reprendra les frais obligatoires ainsi que les frais facultatifs et les participations aux frais des excursions organisées par l'établissement.

Le paiement des sommes dues supérieurs à 50 € peut toutefois être fractionné, il vous est donc possible de faire des versements anticipés afin d'étaler le paiement au cours de l'année scolaire.

Compte bancaire de l'école Ilon Saint-Jacques a.s.b.l.
IBAN BE98 7320 2797 9093 - BIC CREGBEBB
Communication: Nom Prénom Classe

FRAIS SCOLAIRES

5^e P & 6^e P AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

5^e P

6^e P

FRAIS OBLIGATOIRES

Fourniture des photocopies	70,00 €	70,00 €
Education physique (salle, escalade, piscine,...)	27,50 €	27,50 €
Prêt et fourniture de petit matériel et outillage	12,50 €	12,50 €
Activités culturelles (cinéma, journée sportive,...)	10,00 €	10,00 €
TOTAL	120,00 €	120,00 €

FRAIS FACULTATIFS (variables en fonction des années)

Estimation du coût des voyages (lieu, date à définir)	40,00 €	40,00 €
Manuel(s) scolaire(s)	40,00 €	40,00 €

TOTAL

200,00 €

200,00 €

Institut Ilon Saint-Jacques a.s.b.l.

Rue des Carmes 12 – 5000 Namur
T → 081 25 37 80 - Fax → 081 22 61 87

www.ilonsaintjacques.be
Matricule 251/9.236.027

info@ilonsaintjacques.be
BCE 0843.184.231 (RPM Namur)